

## Catalogue des compétences Catégorie M



22 mars 2011

### Principe de base pour la préparation des examens

Le catalogue des compétences fournit un aperçu des capacités et des connaissances théoriques qui sont attendues de la part d'une personne qui souhaite passer le permis de conduire de véhicules de la catégorie M. Ce document est une aide pour planifier la préparation de l'examen et pour développer les supports pédagogiques.

### Domaines de thèmes

Les compétences sont classées par domaines de thèmes:

- 1 Règles de la circulation routière
- 2 Véhicule: Sécurité de fonctionnement, équipement de sécurité
- 3 Responsabilité vis-à-vis de soi et des autres
- 4 Technique de conduite
- 5 Routes, trafic routier
- 6 Autres usagers de la route
- 7 Environnement
- 8 Prescriptions générales

### Questions d'examens

Les questions d'examens sont élaborées sur la base du présent catalogue. L'examen consiste en 30 questions dont près de la moitié se rapportent aux règles de la circulation routière (p. ex. droits de priorité).

La personne qui consultera les domaines par thèmes du catalogue de compétences comprendra mieux les exigences formulées à l'égard des conducteurs de véhicules. Elle pourra ainsi comprendre le contenu des examens sans apprendre les questions par cœur et se souviendra mieux des règles essentielles, encore après avoir réussi l'examen.

## 1. Règles de la circulation routière

*Compétences:* Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs appliquent les règles de la circulation routière. Ils observent en particulier les signaux et marques ainsi que les signaux lumineux et les règles de priorité

### 1.1 Manœuvres

*Objectifs d'apprentissage:* Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs assignent les manœuvres et procédures de conduite aux règles relatives de la circulation.

*Contenus:*

- Présélection
- Manière d'immobiliser le véhicule
- Règles sur les limitations de vitesse
- Interdiction de s'arrêter
- Obliquer à gauche
- Circuler côte à côte et en file
- Contourner
- Faire des signes

### Droits de priorité

*Objectifs d'apprentissage:* Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs déterminent les règles de priorité, des situations de la circulation représentées par des illustrations. Ils citent le comportement de conduite correct sur la base des signaux de priorité, de signaux lumineux, des signes et instructions ainsi que des marques correspondantes.

*Contenus:*

- Routes principales et secondaires
- Priorité de droite
- Signal de route principale
- Tramway
- Signaux de priorité
- Signes et instructions de la police et autres personnes autorisées

### 1.3 Dangers dans le trafic routier

*Objectifs d'apprentissage:* Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les situations de dangers possibles sur la base des signaux ou d'autres indications du trafic routier et déterminent le comportement adéquat

*Contenus:*

- Passage à niveau
- Chantier
- Chaussées rétrécies
- Signaux de danger
- Descentes, montées
- Virages
- Gravillons

### 1.4 Interdictions, obligations, indications: Signaux

*Objectif:* Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les interdictions, obligations ainsi que les indications relatives à la circulation sur la base des signaux et déterminent le comportement de conduite prescrit.

*Contenus:*

- Interdiction générale de circuler
- Circulation interdite aux cycles et cyclomoteurs
- Circulation interdite aux cyclomoteurs
- Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs
- Marques, dispositifs de balisage
- interdiction d'obliquer
- Signal de zone de rencontre
- Signal de sens unique
- Signal accès interdit
- Signal sens obligatoire
- Signal zone piétonne
- Signal obstacle à contourner
- Signal obliquer à gauche, à droite
- Signal tunnel
- Interdiction de faire demi-tour

## 2. Véhicule

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs n'utilisent leur véhicule que s'il est en parfait état de fonctionnement et qu'il dispose de l'équipement de sécurité obligatoire.

### 2.1 Sécurité du fonctionnement

*Objectif:* les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les exigences minimales pour le fonctionnement sûr de leur véhicule.

*Contenus:*

- Béquille nécessaire
- Contrôle du véhicule (dans une entreprise spécialisée en cyclomoteur)
- Déparasitage
- Sonnette ou autre dispositif d'avertissement
- Puissance utile: 1,0 kW max.
- Pédalier: obligatoire

### 2.2 Equipement de sécurité

*Objectif:* les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent l'équipement de sécurité prescrit pour l'utilisation de leur véhicule.

*Contenus:*

- Eclairage (avant: feu de croisement, derrière: feu arrière)
- Pédales munies de catadioptrés vers l'avant et l'arrière
- Rétroviseurs extérieur à gauche (au moins 50 cm<sup>2</sup>)
- Port du casque de protection (év. exceptions de l'obligation de port du casque)

## 3. Responsabilité

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs dans la circulation routière se comportent de telle sorte qu'ils ne se mettent pas eux-mêmes en danger, ni les autres usagers. Ils ne circulent que s'ils sont en état de conduire.

*Objectif:* Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs déterminent les comportements à adopter qui répondent à la règle fondamentale, sur la base de situations de circulation routière représentées par des illustrations.

*Contenus:*

- Autres usagers de la route (cf. Chap. 6)
- Prêter attention
- Conduite en état d'ébriété

## 4. Technique de conduite

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs maîtrisent l'utilisation de leur véhicule et se déplacent ainsi en sécurité dans la circulation routière.

### 4.1 Physique appliquée à la conduite

**Objectif:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent l'effet des manœuvres élémentaires et déterminent le comportement de conduite en sécurité.

**Contenus:**

- Démarrer
- S'arrêter
- Accélérer
- Freiner

### 4.2 Circuler dans le trafic routier

**Objectif:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les différents intervenants de la conduite dans la circulation routière et déterminent le comportement de conduite adéquat.

**Contenus:**

- Distance de sécurité
- Utiliser les voies de circulation
- Manière d'immobiliser le véhicule
- Giratoire
- Indiquer les changements de direction
- Arrêts de bus et de tramway

## 5. Route, et environnement du trafic routier

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs prennent en considération les situations changeantes des routes ainsi que l'environnement du trafic routier et adaptent leur façon de conduire en conséquence.

**Objectif:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les situations changeantes de l'environnement du trafic routier sur la base des situations représentées par des illustrations, puis le comportement correspondant à adopter.

**Contenus:**

- Sorties, chemins ruraux
- Conditions extérieur (temps, heure du jour)
- Zones piétonnes et de rencontre
- Voies de circulation
- Route principale et secondaire
- Bandes cyclable, pistes cyclables
- Trottoir
- Tunnels

## 6. Autres usagers de la route

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs prennent en considération les usagers plus faibles et plus forts de la route ainsi que leurs besoins, mais également les dangers provenant de ceux-ci, puis adaptent leur façon de conduire.

### 6.1 Usagers plus faibles de la route

**Objectif:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les usagers plus faibles de la route. Ils identifient, dans quelles situations ils les rencontrent et déterminent le comportement à adopter.

*Contenus:*

- Les personnes âgées
- Les piétons
- Les enfants
- Les personnes avec des handicaps
- Les cyclistes

### 6.2 Usagers plus forts de la route

**Objectif:** les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent des dangers résultants des usagers plus forts de la route et les comportements à adopter pour prévenir les accidents.

*Contenus:*

- Les voitures
- Les camions, cars (contourner par la droite, angle mort)
- Les motocycles

## 7. Environnement

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs conduisent leur véhicule à moteur de manière écologique et évitent le bruit inutile.

**Objectif:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les nuisances importantes qui peuvent être causées par leur véhicule pour l'environnement.

*Contenus:*

- Bruit
- Émanation de fumée

## 8. Prescriptions générales

**Compétence:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs respectent les prescriptions relatives aux papiers officiels, à la plaque de contrôle et l'assurance lors de l'utilisation de leur véhicule.

**Objectif:** Les conducteurs et conductrices de cyclomoteurs citent les conditions émanant des prescriptions générales pour l'utilisation d'un cyclomoteur et les comportements corrects.

**Contenus:**

- Permis de circulation du véhicule
- Permis de conduire (conditions)
- Assurance responsabilité civile (assurance collective [canton], assurance responsabilité civile privée)
- Changements de propriétaire (obligation de notification, transfert de la plaque de contrôle)
- Vignette de contrôle (renouvellement annuel)
- Plaque de contrôle (montée derrière de façon bien visible, ne pas modifier, ne pas plier etc.)
- Plaque de contrôle (transfert lors de changements de véhicule, perte ou vol)